

est rare qu'une mère soit parfaitement bien remplacée dans ces sortes de soins.

Les enfants atteints d'une maladie contagieuse ou d'un mal qui, sans être contagieux, provoque un sentiment de dégoût ou de répulsion, doivent être éloignés de l'école jusqu'à ce qu'ils soient guéris.

— 0 —

Exercices de syntaxe

DU VERBE

1. Dieu juste, est-il vrai que tu voies ° avec indifférence le crime triomphant et la vertu souffrante ?—Mettons toujours le vice au rang des malheurs, et que la pitié tienne ° dans notre cœur la place de l'indignation qu'il mérite.

° Que tu voies ; voir se met au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe conjugué interrogativement ; le premier verbe étant au présent de l'indicatif, est-il, il faut mettre le second au présent, que tu voies, parce que ce second verbe marque un temps présent et à venir ou un fait constant.

° Tienne, au subjonctif : la concordance est syllephtique, ce verbe étant sous la dépendance d'une exhortation implicite ; au présent, le premier verbe (exprimant l'exhortation), sous-entendu, étant à l'impératif, veut au présent le second verbe, qui exprime un temps présent et à venir. Dans la concordance des temps, on considère l'impératif comme présent de l'indicatif.

2. Il me semble que la nature a employé ° la règle et le compas pour peindre la robe du zèbre.—Le procès de votre frère a dû se terminer hier, je souhaite qu'il l'ait gagné °.—Nous avons eu sa visite, il est vrai, mais je ne crois pas qu'il fût venu ° nous voir, s'il n'avait eu quelque chose à nous demander.

° A employé, à l'indicatif. Après le verbe sembler, on ne met ordinairement le subjonctif que lorsqu'il n'a pas de pronom personnel pour régime.

° Qu'il l'ait gagné, au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe qui marque le désir ; au passé, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif et que le second exprime un passé absolu.

° Qu'il fût venu, au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe accompagné d'une négation ; au plus-que-parfait, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif et que le second marque un temps passé, et qu'il est suivi d'une expression conditionnelle.

3. Je ne présume pas que ce jeune homme vit ° ni fréquentât ° de tels gens, s'il n'avait rien à démêler avec eux.—

Je doute qu'il fit ° de telles propositions, si quelques raisons choisies ne l'y poussaient.

° Vit et fréquentât, au subjonctif, étant tous deux sous la dépendance d'un verbe accompagné d'une négation ; à l'imparfait, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif, que le second marque un temps présent, et qu'il y a une expression conditionnelle suivie d'un imparfait.

° Qu'il fit, au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe qui marque le doute ; à l'imparfait, même règle que pour la phrase précédente.

4. Je ne saurais croire qu'il puisse ° y avoir une véritable amitié entre des personnes qui ne sont pas vertueuses.—Nous ne pourrions vous assurer qu'il soit ° chez lui maintenant, mais nous le présumons.

° Qu'il puisse, au subjonctif, après un verbe accompagné d'une négation ; au présent, parce que le présent du conditionnel de savoir est mis pour je ne puis (présent), et que le second verbe marque un temps présent ou à venir.

° Qu'il soit, au subjonctif, sous la dépendance d'un doute exprimé par nous ne pourrions vous assurer ; au présent, parce que le premier verbe, nous ne pourrions, est mis pour le présent, nous ne pourrions, et que le second marque un temps présent.

5. Dieu a permis que des irruptions de barbares aient renversé ° l'empire romain, qui s'était agrandi par toutes sortes d'injustices.—Nous visitâmes son immense jardin parsemé d'arbres de mille espèces ; ce n'était plus ce vilain avare qui, craignant que nous ne cueillissions ° des fruits, empêchait que nous ne nous approchassions ° des arbres.

° Aient renversé, au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe qui marque la permission, la volonté, au passé parce que le premier verbe est à un des passés de l'indicatif (p. indéf.), et que le second marque un temps passé.

° Que nous ne cueillissions, au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe qui marque la crainte ; à l'imparfait, parce que le premier verbe est à l'imparfait (craignant pour craignaient) et que le second marque un temps à venir par rapport au premier.

° Approchassions, au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe ayant un sens négatif ; à l'imparfait, même cas que le précédent.

6. Nous lui avons écrit, afin qu'il me fasse ° savoir comment il entend régler ce différent. Dieu a entouré les yeux de tuniques fort minces, afin que l'on puisse ° voir à travers.

° Me fasse, au subjonctif, après la conjonction afin que ; au présent, parce que le premier verbe, c'est afin que, est au présent de l'indicatif, et que le second marque un temps à venir.